

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran

L'an Deux Mille Vingt Cinq, le 9 décembre à 20 heures,
Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yohann TRANCHANT à Cusy

Nombre de délégués titulaires en exercice : 19

Nombre de délégués titulaires présents : 12

Nombre de délégués suppléants présents et votant, remplaçant un délégué titulaire absent : 2

Nombre de délégués suppléants présents non-votants : 1

Nombre de pouvoir : 1

Date d'envoi de la convocation : le 28 novembre 2025

Titulaires présents :

Eric CHASSAGNE, Serge DEPLANTE, Yohann TRANCHANT, Francis VAUJANY

Agnès BARILLIER, Roland DUBOIS, Patricia MERMOZ, Françoise MUGNIER

Vincent BOULNOIS, Eric DELHOMMEAUX, Hervé FERROUD-PLATTET, M. Daniel ROCHAIX

Titulaires absents :

Alexis BUTTIN, Martine VIBERT, Jean-François BRAISSAND, David DUBOSSON, Gilles REY,

Jean-Pierre FRESSOZ, Max JOLY

Suppléants présents prenant part aux votes : Sylvain BISTON, Marc FOLLIET

Suppléants présents ne prenant pas part aux votes : André VUACHET

Pouvoirs : Jean-Pierre FRESSOZ donne pouvoir à M. Hervé FERROUD-PLATTET

Mme Agnès BARILLIER a été élue secrétaire de séance.

Réf : D_D_004_25

**Objet : AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES
DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2026**

Il est proposé d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025, jusqu'à l'adoption du budget 2026.

Montant des crédits pouvant être engagés et mandatés avant le vote du budget 2026 :

Chapitre	Crédits ouverts en 2025	Montant maxi autorisé
20 Immobilisations incorporelles	145 965,00 €	36 491,00 €
21 Immobilisation corporelles	7 500,00 €	1 875,00 €
23 Immobilisation en cours	1 681 349,00 €	420 337,00 €
TOTAL	1 834 814,00 €	458 703,00 €

Cette autorisation d'engagement et de mandatement doit expliciter les dépenses envisagées, ce qui induit un détail au niveau de l'article d'imputation budgétaire.

La proposition d'autorisation de dépenses d'investissement à engager et mandater avant le vote du budget 2026 est la suivante :

Ligne budgétaire	Libellé	Montants proposés
2031	Etudes d'investissement en cours : études sur systèmes d'endiguement, finalisation PTGE, ...	100 000,00 €
2315	Achat de matériel pour le réseau de mesure	50 000,00 €
TOTAL		150 000,00 €

Il est précisé que les crédits ouverts devront être inscrits au Budget Primitif 2026.

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

DECIDE

D'AUTORISER le Président à engager, liquider et mandater les dépenses nouvelles d'investissement avant le vote du budget 2026, dans la limite des crédits ouverts par lignes budgétaires et selon l'affectation des dépenses précisées ci-dessus.

Votants	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

Le Président,
Yohann TRANCHANT




La secrétaire de séance
Agnes BARILLIER

